

**Comité exécutif du
Programme du Haut-Commissaire**

Distr. : restreinte
24 février 2025

Original : anglais et français

**Comité permanent
Quatre-vingt-douzième réunion**

Actualisation des opérations du HCR en Afrique australe

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

Fin-2024, l’Afrique australe abritait 9,7 millions de personnes déplacées de force, notamment des réfugiés, des déplacés internes, des apatrides et des personnes de retour. La région a continué à être exposée à de multiples défis humanitaires, comme les conflits en cours, les catastrophes induites par les événements météorologiques extrêmes, la sécheresse persistante, les situations d’urgence sanitaire et le changement du paysage de l’asile.

La République démocratique du Congo reste en proie à une insécurité persistante, conduisant à d’importants déplacements internes. Le nombre de déplacés internes a atteint sept millions fin 2004, chiffre le plus élevé jamais enregistré pour le pays, principalement dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l’Ituri. La situation représente un défi considérable pour les communautés d’accueil, qui luttent déjà avec les conséquences de la pauvreté, le choléra et l’épidémie de mpox (auparavant connue sous l’appellation variole du singe). En janvier 2025, l’escalade du conflit dans le Nord-Kivu a provoqué un nouveau déplacement interne de plus d’un demi-million de personnes, en particulier dans et autour de Goma.

En décembre 2024, le cyclone tropical Chido a frappé plusieurs pays, dont les Comores, Madagascar et le Mozambique, provoquant des déplacements massifs et aggravant les vulnérabilités existantes des populations déplacées. Dans le Nord du Mozambique, le HCR a pris des mesures préventives, comme la formation de comités locaux de gestion des catastrophes, afin d’identifier les personnes ayant des besoins de protection spécifiques et a fourni des articles de secours à plus de 2600 personnes dans le centre d’évacuation de Pemba dans les premières 48 heures qui ont suivi le cyclone. De plus, en Mozambique, les violences post-électorales ont déplacé des milliers de personnes, plus de 8000 cherchant asile en Eswatini et au Malawi. Les deux pays ont généreusement maintenu leurs frontières ouvertes pour les personnes qui fuyaient les violences et ont dirigé la réponse, apportant la preuve d’une forte appropriation nationale, avec le soutien continu du HCR.

La convergence du déplacement forcé et de la vulnérabilité provoqués par les événements météorologiques extrêmes devrait se poursuivre dans toute la région en 2025 et créer des défis considérables pour les nombreux pays exposés aux risques à la fois de catastrophes soudaines et de la lente dégradation de l’environnement. L’exposition de la région aux chocs climatiques est particulièrement inquiétante dans la mesure où de nombreux réfugiés et déplacés internes vivent dans des zones d’installation situées dans des régions fortement exposées aux inondations, à la sécheresse et aux événements météorologiques extrêmes, tout en ayant un accès limité à des mécanismes de résilience et d’adaptation.

Une augmentation des mouvements mixtes de réfugiés et de migrants a été observée le long des routes du sud et de l’océan Indien en 2024¹. Le HCR, avec ses partenaires, a élaboré une stratégie régionale pour faire face aux mouvements mixtes pour la période 2024 à 2027. Cette stratégie vise à fournir un accès sûr au territoire, à renforcer les systèmes d’asile et à renforcer les mesures de protection le long des routes du sud et de l’océan Indien. En 2025, le HCR

¹ Des informations supplémentaires sur les mouvements mixtes de réfugiés et de demandeurs d’asile en Afrique australe sont disponibles sur le portail des données opérationnelles du HCR : <https://data.unhcr.org/fr/documents/details/113472>

continuera à collaborer avec la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC) et ses États membres afin de mettre en œuvre des stratégies globales portant à la fois sur les déplacements induits par des conflits et les déplacements induits par des catastrophes.

Malgré les défis considérables, la région de l’Afrique australe présente des occasions uniques de remédier aux problèmes liés au déplacement forcé en encourageant l’inclusion, en promouvant les réponses durables et en intensifiant les investissements pour le développement. Tel est le cas en Zambie, où avec le Plan national de mise en œuvre d’une politique nationale pour les réfugiés, le gouvernement renforce l’inclusion des réfugiés, en vue de transformer les zones d’installation de réfugiés en pôles économiques et de permettre aux réfugiés d’avoir accès aux marchés et d’y contribuer. Des progrès constants dans l’inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux ont été accomplis dans plusieurs pays, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés. Alors que la région se prépare à la Réunion de hauts responsables qui se tiendra en décembre 2025, la mise en œuvre des promesses faites au titre des engagements multipartites correspondants pris lors du Forum mondial sur les réfugiés en 2023 contribuera à renforcer les réponses durables dans la région. Dans ce contexte, les pays de la région ont fait des progrès notables dans l’élaboration de solutions durables pour les populations déplacées de force en vue de renforcer leur autonomie et leur stabilisation en promouvant l’inclusion économique, en dispensant une formation professionnelle, en soutenant la productivité agricole et en intégrant les réfugiés dans les communautés locales par des programmes d’éducation, les services de santé et des programmes portant sur les moyens d’existence. Cela restera une considération majeure pour ces pays en 2025, conformément à leurs objectifs nationaux respectifs et en partenariat avec un large éventail de parties prenantes. Le HCR continuera à faire partie intégrante des efforts collectifs déployés par les Nations en Afrique du Sud, alors que le pays assure la présidence du G20 de décembre 2024 à novembre 2025.

De plus, la région reste déterminée à promouvoir le Programme de développement durable à l’horizon 2030, aussi appelé Agenda 2030. Par exemple, les personnes déplacées de force au Malawi auront accès à des technologies énergétiques propres et renouvelables pour cuisiner et s’éclairer grâce à un Fonds conjoint d’objectifs de développement durable.

B. Progrès et défis par domaine d’impact en 2024 et plans actualisés pour 2025

Créer des environnements de protection favorables (protéger)

En décembre 2024, les pays de la SADC ont organisé une réunion sur la mise en œuvre opérationnelle de l’approche basée sur les routes migratoires afin de parvenir à un consensus sur l’apport d’une réponse coordonnée et globale aux mouvements mixtes dans la région. Les recommandations majeures ont notamment porté sur l’instauration prioritaire de pôles plurifonctionnels dans des lieux stratégiques pour 2025, conformément à la stratégie régionale pour une approche basée sur les routes adoptée en juillet 2024. Afin de mieux comprendre les flux de mouvements mixtes grâce à des données globales, désagrégées et standardisées, le HCR a mis en place à titre d’essai la plateforme régionale de données sur les mouvements mixtes pour l’Afrique australe en Afrique du Sud et au Malawi, et prévoit de l’étendre à d’autres pays en 2025.

Sur les 16 pays qui ont ratifié la Convention de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, seuls 13 ont ratifié la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967, et neuf ont ratifié la Convention de l’Union africaine de 2009 pour la protection et l’assistance aux personnes déplacées en Afrique. Une table ronde organisée en décembre 2024 pour célébrer le 15^e anniversaire de cette Convention a abouti à de nouveaux engagements du Mozambique et de la République démocratique du Congo d’intégrer la Convention dans leur législation nationale respective. L’engagement continu du HCR aux côtés du Congo (République du) a abouti à l’adoption par ce pays d’une loi nationale sur les déplacés internes en septembre 2024.

En 2024, l’Afrique du Sud, le Botswana, le Malawi et le Zimbabwe ont procédé à un examen de leur législation relative aux réfugiés, dont certaines sont encore en cours d’élaboration, afin de renforcer constamment l’inclusion des droits des réfugiés dans leur législation nationale

respective, tandis que le HCR a aidé Madagascar à rédiger sa loi sur l'asile. Le Gouvernement de la Zambie a approuvé une politique nationale de transformation quant aux réfugiés, les intégrant à ses plans nationaux, transformant les zones d'installation en pôles économiques et améliorant l'accès aux marchés locaux. La reprise de l'enregistrement des réfugiés en Angola après une interruption de huit ans a facilité l'enregistrement de plus de 7000 familles. Au Zimbabwe, les réfugiés peuvent à présent recevoir des documents d'identité identiques à ceux des nationaux, notamment des certificats de naissance et des cartes d'identité. Une formation sur les mouvements mixtes et le droit international des réfugiés a été organisée par le HCR en Afrique du Sud, à Madagascar, au Mozambique, en République démocratique du Congo et en Zambie, afin de renforcer la capacité institutionnelle des gouvernements à protéger les populations déplacées de force.

Le HCR a travaillé en partenariat avec le groupe *African Risk Capacity*, organisme spécialisé de l'Union africaine, à un programme pilote qui fournit une couverture d'assurance aux communautés vulnérables touchées par les chocs climatiques. Pour la première fois, 2400 ménages de réfugiés du camp de Dzaleka, ainsi que 1600 familles des communautés d'accueil du district de Dowa au Malawi ont été inclus dans la couverture d'assurance et ont reçu une indemnisation. Le programme a mis en évidence le potentiel de l'assurance paramétrique dans la pratique humanitaire pour les réfugiés. Le HCR s'efforcera d'étendre ce modèle dans toute la région.

Réaliser les droits dans des environnements sûrs (répondre)

Bien que les réfugiés et les demandeurs d'asile aient bénéficié de l'accès aux services essentiels dans la région, ils ont également dû faire face aux défis liés aux conditions dues à El-Niño, comme les sécheresses, les cyclones et les tempêtes. Pour répondre aux problèmes urgents de la fragilité, du déplacement forcé et de la résilience des populations dans les sites de déplacement sujets à la dégradation de l'environnement, un partenariat tripartite stratégique a été conclu en 2023 entre la SADC, la Banque africaine de développement et le HCR. Ce partenariat applique une approche régionale du lien entre l'aspect humanitaire, le développement et la paix afin d'atténuer les risques de fragilité, de gérer efficacement les catastrophes, de relever les défis et d'adapter les approches au renforcement de la résilience. En 2024, ce partenariat unique a abouti à un résultat essentiel, sous forme du programme régional conjoint dirigé par la SADC, approuvé par le Comité ministériel de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de la SADC et le Comité des Ministres chargés de la gestion des risques de catastrophe de la SADC, renforçant l'appropriation régionale. Ce programme a pour but d'intégrer les questions de réfugiés et du déplacement forcé dans les politiques, les stratégies et les pratiques nationales.

La Zambie a poursuivi ses efforts visant à renforcer la résilience, l'inclusion et la stabilité économique des populations déplacées de force et des communautés d'accueil. La sécheresse ayant été déclarée catastrophe naturelle et situation d'urgence par la Zambie en 2024, plusieurs mesures sont prises pour remédier aux vulnérabilités liées aux facteurs environnementaux et renforcer la résilience, comme le soutien à l'inclusion des réfugiés dans le système national d'identité numérique, la promotion d'infrastructures résilientes au climat et les opportunités économiques agricoles. Par exemple, avec l'appui du mécanisme de financement « Guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil », des efforts sont déployés pour améliorer l'accès aux possibilités socio-économiques des réfugiés et de leur communauté d'accueil à l'intérieur et autour de la zone d'installation de réfugiés de Meheba.

Le projet Nexus Norte (2022–2024) mis en œuvre en collaboration avec un partenaire de développement, relie l'action humanitaire et le développement pour répondre aux besoins des réfugiés, des demandeurs d'asile, des déplacés internes et des communautés d'accueil dans le Nord du Mozambique. Sur cette période, 22 300 déplacés internes et membres des communautés d'accueil ont obtenu des documents d'identité. Plus de 1660 jeunes ont eu accès à une formation technique et professionnelle et 540 personnes ont pu lancer ou développer une petite entreprise. De plus, 26 000 personnes ont pu participer à des programmes de cohésion sociale et 1000 survivant(e)s de violences liées au genre ont pu prouver ce qui leur était arrivé et avoir accès à un soutien, 86 % recevant une assistance psychosociale. Le Mozambique a aussi promis une approche centrée sur les personnes qui inclue les populations déplacées s'agissant de relever les défis environnementaux. À la suite de son engagement pris lors du

Forum mondial sur les réfugiés en 2023 de transformer la zone d'installation de réfugiés de Maratane en un village vert, résilient face aléas climatiques et localement intégré, le HCR soutient les efforts du pays, en vue de créer un modèle de solutions basées sur une région pour les réfugiés.

L'intégration locale des réfugiés et des anciens réfugiés dans les zones d'installation de réfugiés de Meheba et Mayukwayukwa, en Zambie, est mise en œuvre par des plans de développement basés sur une région, avec le soutien d'un partenaire du développement et en collaboration avec le HCR. En outre, le programme japonais HOPE (2022–2025) et des initiatives telles que l'échange d'apprentissage avec l'Ouganda illustrent la collaboration avec les partenaires du développement dans la promotion de réponses durables. Le HCR collabore avec un prestataire de services financiers majeur en Afrique afin de renforcer l'inclusion des réfugiés dans la région. Le partenariat avec le secteur privé renforce aussi l'accès des personnes déplacées et des communautés d'accueil aux services essentiels. Par exemple, la collaboration entamée par le HCR il y a trois ans avec une société privée a abouti à un meilleur accès aux soins de santé, à de l'eau non polluée, à l'assainissement et à la résilience pour plus de 230 000 personnes au Malawi et en République démocratique du Congo.

Sur les 214 engagements pris par les États et autres parties prenantes dans la région de l'Afrique australe lors du Forum mondial sur les réfugiés de 2019 et de celui de 2023, près de la moitié se trouvent à divers stades de leur mise en œuvre. Au Zimbabwe, l'autonomie des réfugiés est encouragée par la culture de 125 hectares de terres agricoles qui leur sont allouées. Des étapes importantes ont été atteintes concernant les engagements à lutter contre l'apatriodie avec notamment l'adoption de plans d'action nationaux visant à éradiquer l'apatriodie au Congo (République du), en Eswatini, en République démocratique du Congo et en Zambie. Les lois sur la nationalité ont été modifiées au Botswana, au Lesotho et en Namibie afin de faciliter l'accès des enfants nés sur le territoire à la nationalité (Lesotho), d'accorder la citoyenneté aux apatriodes (Namibie) et de faciliter l'octroi de la double citoyenneté, l'enregistrement et l'octroi de la citoyenneté pour les enfants trouvés de moins de sept ans (Botswana).

Des mesures visant à inclure les réfugiés et les apatriodes dans les initiatives nationales relatives aux données ont été prises au Congo (République du), au Malawi, en République démocratique du Congo, en Zambie et au Zimbabwe. Les activités menées ont notamment pris la forme d'une enquête par grappes à indicateurs multiples au Zimbabwe, de l'enquête sur les conditions de vie des ménages en République démocratique du Congo, de la Mission d'évaluation conjointe au Congo (République du), de l'enquête sur le déplacement forcé en Zambie et de l'enquête sur la démographie et la santé au Malawi. En 2025, la collaboration entre le HCR et les bureaux nationaux des statistiques sera institutionnalisée, renforçant la coordination avec les communautés économiques régionales et exploitant les outils numériques et l'intelligence artificielle afin d'améliorer l'analyse des données et les solutions de protection.

Responsabiliser les communautés et assurer l'égalité des sexes (responsabiliser)

Des actions ont été menées pour que les réfugiés puissent avoir accès à des services financiers abordables, étape cruciale pour parvenir à l'autonomie économique. L'inclusion financière des personnes déplacées de force a été encouragée par la collaboration avec l'Alliance pour l'inclusion financière, réseau mondial de banques centrales et de prestataires de services financiers. Les réfugiés d'Afrique du Sud, d'Eswatini, du Malawi, de Mozambique et de Zambie sont désormais inclus dans les stratégies nationales d'inclusion financière, des progrès dans ce sens étant en cours au Zimbabwe.

L'agriculture reste un secteur clé pour les moyens d'existence dans la région. Au Zimbabwe, le HCR, en collaboration avec le Ministère des terres, de l'agriculture, de la pêche, de l'eau et du développement rural ainsi que des partenaires du secteur privé, aide les entreprises agroalimentaires dans la zone d'installation de réfugiés, aide dont bénéficient 500 ménages. En République démocratique du Congo, 100 hectares ont été mis à la disposition des personnes de retour et des communautés d'accueil afin de stimuler la sécurité alimentaire et l'autonomie. En Zambie, où une grave sécheresse en 2024 a provoqué une destruction généralisée des récoltes, le HCR se concentrera sur les chaînes de valeur et les systèmes de marché afin de créer des entreprises agroalimentaires durables pour les réfugiés, en vue d'augmenter leur revenu.

L'éducation et l'alphabetisation sont des éléments essentiels des efforts déployés par le HCR pour intégrer les réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux de toute l'Afrique australe. Toutefois, le taux de scolarisation net des réfugiés et des demandeurs d'asile dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur dans la région reste inférieur à la moyenne mondiale. Combler cet écart reste une priorité pour le HCR. En République démocratique du Congo, des actions ont été menées pour transférer 352 enseignants dans les états de paie du Ministère de l'éducation. Au Malawi, 44 enseignants supplémentaires relevant de la fonction publique ont été affectés dans des écoles qui accueillent des réfugiés dans le camp de Dzaleka pour augmenter la qualité de l'enseignement. Au Mozambique, le programme *Instant Network Schools* a transformé les classes en pôles d'apprentissage multimédia, en faveur de 60 000 réfugiés et élèves mozambicains. Le HCR prévoit de tirer profit de l'*Inclusion Support Program for Refugee Education*, initiative multipartite mondiale, pour augmenter la capacité des pays d'accueil à inclure les réfugiés dans leur système éducatif national. Les interventions mettront l'accent sur le renforcement de l'apport d'une éducation dans les situations d'urgence et le développement des compétences des enseignants en République démocratique du Congo et en Zambie. Les partenariats stratégiques sont aussi renforcés, afin d'étendre l'accès à l'enseignement supérieur, en particulier en Afrique du Sud.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le HCR collaborent pour protéger les enfants en déplacement en renforçant les systèmes de protection de l'enfant, en promouvant une protection de remplacement et en fournissant des soins de santé mentale. Les initiatives majeures portent sur la gestion des cas transfrontaliers, le renforcement du rôle des autorités nationales de protection de l'enfant, un plaidoyer pour des allocations de ressources via l'étude des coûts du travail social et la promotion de la gestion des informations pour la gestion des dossiers par des plateformes interorganisations telles que l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire.

En 2024, le HCR a travaillé en partenariat avec six organisations dirigées par des femmes réfugiées pour lutter contre les violences liées au genre et renforcer l'égalité des sexes. Au Malawi, pour assurer l'indépendance financière et la sécurité alimentaire, *Women for Action* s'emploie à rendre les femmes marginalisées autonomes en leur enseignant l'aquaponie, méthode de culture unique, et en fournissant des informations et des formations sur les technologies de la communication. En République démocratique du Congo, des groupes locaux de femmes ont permis d'augmenter de 35 % la place de femmes à des postes de responsabilité, apportant une assistance vitale aux femmes et aux filles exposées à des risques. Ces initiatives montrent que les femmes réfugiées peuvent être des leaders et des initiatrices du changement forgeant des solutions durables, ancrées dans la communauté. En 2025, le HCR accordera la priorité à l'ancrage local, soutenant les initiatives dirigées par la communauté, et vise à atteindre 50 % de représentation des femmes dans les structures communautaires de réfugiés.

La région a été confrontée à de multiples épidémies, dont la variole du singe et le choléra en 2024. Des actions coordonnées ont été menées entre le HCR, les gouvernements et les partenaires en vue d'enrayer la propagation des maladies dans les camps et les zones d'installation de réfugiés et ont contribué à éviter des décès. En 2025, la préparation aux épidémies, la réponse dans les sites de déplacement et l'intégration des réfugiés dans les systèmes de santé nationaux resteront des priorités majeures.

Trouver des solutions (résoudre)

Le HCR continue à œuvrer à la mise en place de solutions durables pour les populations déplacées en Afrique australe, y compris par des actions visant à étendre les voies complémentaires.

En 2024, le HCR a soumis les dossiers de plus de 6300 réfugiés en vue de leur réinstallation, principalement en Australie, aux États-Unis d'Amérique et en Canada et 5600 personnes ont bénéficié d'une aide au départ, soit une augmentation de 56 % par rapport à 2023.

Plus de 13 900 réfugiés ont reçu une aide au retour volontaire vers le Burundi, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Rwanda. Dans l'ensemble, l'insécurité a entravé les retours en République démocratique du Congo, tandis que les fortes pluies ont empêché les retours depuis l'est de la République démocratique du Congo au Burundi. Les personnes de retour ont bénéficié d'une aide en matière d'accès à l'éducation,

d’abris et de soins de santé afin d’assurer leur réintégration. En 2025, le HCR renforcera les programmes d’aide au retour en mettant à profit les compétences des communautés de retour ainsi que celle des communautés d’accueil pour rendre les retours durables.

En Angola, 4200 anciens réfugiés du Libéria, du Rwanda et de Sierra Leone ont été intégrés localement et ont reçu un permis de séjour. Le HCR continuera à soutenir les processus de naturalisation, l’inclusion dans les systèmes nationaux de protection sociale et l’accès à des statuts juridiques alternatifs dans le cadre de la démarche visant à améliorer l’accès à des solutions locales.

Quelque 70 réfugiés ont bénéficié de voies complémentaires comme des bourses, le regroupement familial et des programmes de mobilité de la main-d’œuvre en 2024. La reprise, par le Malawi et les Zimbabwe, de la délivrance de titres de voyage de la Convention à lecture optique a permis aux réfugiés de poursuivre leurs études et de chercher du travail dans d’autres pays. En 2025, le HCR œuvrera à étendre les filières de travail en fonction des compétences des réfugiés.

En 2024, on estime que 1,6 million de déplacés internes en République démocratique du Congo ont regagné leur lieu d’origine malgré des conditions de sécurité difficiles. L’approche des liens entre les aspects humanitaire, le développement et la paix², mise en œuvre à titre d’essai dans les trois provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l’Ituri par le gouvernement et les organismes des Nations Unies, a contribué à augmenter le développement. Dans la province de Tanganyika, les actions de réconciliation et de renforcement de la paix, conjointement à des programmes multisectoriels, ont abouti au retour de 241 000 personnes déplacées. Au Mozambique, plus de 5000 déplacés internes ont regagné la province de Cabo Delgado malgré les problèmes de sécurité et le manque d’infrastructures et de logements.

Au nombre des actions visant à éradiquer l’apatriodie, nous citerons l’adoption par le Parlement panafricain, organe législatif de l’Union africaine, d’une loi type sur le droit à la nationalité et l’éradication de l’apatriodie. Élaborée avec le soutien du HCR, cette loi type vise à harmoniser les législations relatives à la citoyenneté et à prévenir l’apatriodie. Le HCR et la SADC ont fait le point sur la mise en œuvre des engagements visant à éradiquer l’apatriodie par la campagne *#IBelong* visant à mettre fin à l’apatriodie et douze recommandations majeures ont été adoptées afin d’accélérer la réforme juridique, d’améliorer la collecte de données et de renforcer les plans d’action nationaux. La Zambie est devenue le premier pays de la SADC à rejoindre l’Alliance mondiale pour mettre fin à l’apatriodie, créant un précédent régional, en plus de son appartenance au Parlement panafricain.

C. Information financière

En octobre 2024, le Comité exécutif a approuvé le budget 2025 de 451,3 millions de dollars E.-U. pour la région de l’Afrique australe, soit une diminution de 40,9 millions de dollars E.-U. par rapport au budget initial 2024, de 492,2 millions de dollars E.-U. La répartition du budget 2025 de la région par domaine d’impact est la suivante : « protéger : créer des environnements de protection favorables », 141,1 millions de dollars E.-U. ; « répondre : réaliser les droits dans des environnements sûrs », 128,2 millions de dollars E.-U. ; « résoudre : trouver des solutions », 94 millions de dollars E.-U. ; et « responsabiliser : responsabiliser les communautés et assurer l’égalité des sexes », 88 millions de dollars E.-U.

Au 31 janvier 2025, les besoins financiers de la région pour 2025 étaient financés à 10 %, y compris l’allocation indicative des contributions non affectées et légèrement affectées.

² Pour plus d’informations, voir le *country brief on the humanitarian-development-peace nexus for 2024*.